

Pourquoi nous rejoindre ?

Située en plein cœur du Parc naturel régional Oise-Pays de France, à seulement 35 km de Paris, **Viarmes** allie le charme d'une ville à taille humaine et la richesse d'un territoire en mouvement. Travailler pour la collectivité, c'est rejoindre une équipe engagée au service de projets concrets, tournés vers les habitants, l'environnement et le développement local.

Vos missions

Sous l'autorité du maire et dans le cadre de la police pluri-communale de Viarmes (9 collectivités), vous encadrerez l'équipe, constituée de sept policiers municipaux et d'un ASVP.

Vos missions principales seront :

- ◆ D'appliquer les pouvoirs de police du Maire sur les territoires des communes ;
- ◆ D'assurer des missions de patrouille et d'ilotage (nuits, week-end, jours fériés) ;
- ◆ De garantir la veille et la prévention en matière de maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité (notamment aux abords des établissements scolaires, manifestations, cérémonies) et de la salubrité publique ;
- ◆ De faire respecter le code de la route ainsi que le stationnement ;
- ◆ De veiller aux respects de l'affichage réglementaire (notamment en urbanisme) ;
- ◆ De s'assurer de l'application des arrêtés municipaux ;
- ◆ D'assurer les tâches administratives liées à vos fonctions de responsable d'équipe ;
- ◆ D'assurer les missions de Police Funéraire ;

Compte tenu de vos fonctions, vous participez au comité de direction.

Profil attendu

- ◆ Connaissance de la réglementation en vigueur et pouvoirs de police du maire ;
- ◆ Sens du service public et du travail en équipe ;
- ◆ Rigueur, discrétion, disponibilité ;
- ◆ Savoir communiquer et transmettre les informations ;
- ◆ Savoir encadrer une équipe sur sites multiples.

Conditions de travail

Poste à temps complet (semaine de 37h50 heures)

- ◆ Déplacements fréquents

Grade : Agents de Police municipale / Chef de service municipale

Rémunération statutaire + Régime Indemnitaire + heures supplémentaires + avantage CNAS sous condition d'ancienneté

Infos pratiques

Les candidatures (lettre, C.V., derniers arrêtés, bulletin de paie) sont à transmettre à :

Monsieur le Maire de Viarmes,
Place Pierre Salvi, BP 10, 95270 Viarmes

